

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL  
GIRONDE PAR EQUIPES 2021  
11/12 ANS**

1) Composition des championnats :

**11/12 ans filles : 18 équipes**

- 1<sup>ère</sup> division : 2 poules de 5 (1 qualifié par poule pour la phase finale)
- 2<sup>ème</sup> division : 2 poules de 4 (2 qualifiées par poule pour la phase finale)

**11/12 ans garçons : 97 équipes dont BOUSCAT US 1 directement en finale**

- 1<sup>ère</sup> division : 1 poule de 4 (1 qualifié par poule pour la finale)
- 2<sup>ème</sup> division : 3 poules de 5 (1 qualifié par poule pour la phase finale)
- 3<sup>ème</sup> division : 4 poules de 5 (1 qualifié par poule pour la phase finale)
- 4<sup>ème</sup> division : 5 poules de 5 et 2 poules de 6 (1 qualifié par poule pour la phase finale)
- 5<sup>ème</sup> division : 4 poules de 5 (1 qualifié par poule pour la phase finale)

2) Calendrier :

Samedis 7 et 21 novembre ; 05, 12 décembre 2020 ; 09 janvier 2021  
Phase finale à partir du 23 janvier 2021 en club

**Nous vous rappelons que pour toutes compétitions, la présentation**

- de la licence de l'année en cours,
  - de la carte d'identité,
- est OBLIGATOIRE.**

**IMPORTANT :**

**Le club sur le calendrier avec un astérisque est le club qui reçoit.**

**Saisie des résultats : Le club d'accueil doit saisir la feuille de résultat sous 48 heures par internet ([www.ligue.fft.fr/guyenne](http://www.ligue.fft.fr/guyenne)), accès Gestion Sportive (en bas à gauche de la page d'accueil). Ce service permet aux clubs également de consulter toutes les informations relatives aux championnats.**

**NE PLUS ADRESSER LES FEUILLES DE MATCHS A LA LIGUE (sauf réclamation).**

**En cas de forfait lors d'une journée de championnat, le club sera sanctionné par une amende de 50 euros.**

**En cas de forfait général, le club sera sanctionné par une amende de 150 euros.**

**L'ensemble des amendes sera collecté en fin de saison par l'organisateur (ligue ou comité départemental).**

**En cas de non-paiement, aucune équipe ne pourra être engagée par le club défaillant dans aucun championnat (départemental ou régional) la saison suivante.**